

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18467 - 72ÈME ANNÉE

84 morts ce 14 juillet

Attentat de Nice : Paul Vergès pour une prise de conscience au niveau mondial



Ce 14 juillet à Nice, ce camion a roulé pendant deux kilomètres en visant la foule avant que son conducteur ne soit abattu par les policiers. (image France Télévisions)

Suite à l'attentat perpétré ce 14 juillet à Nice, Paul Vergès a publié ce 15 juillet le communiqué suivant. Le sénateur souligne que « s'il n'y a pas de prise de conscience au niveau mondial de ce phénomène, s'il n'y a pas d'actions concertées des tous les pays, il y a malheureusement à craindre que de telles scènes ne se reproduisent. »

84 morts ce 14 juillet

Attentat de Nice : Paul Vergès pour une prise de conscience au niveau mondial

« Mes premières pensées vont aux familles des morts et des blessés de cet attentat.

A cette heure, le bilan est extrêmement lourd: 84 morts, 18 blessés dans un état d'urgence absolue, et des centaines d'autres personnes sont touchées. Parmi les victimes, il y a des enfants.

C'est un acte d'une gravité incroyable, après ceux de "Charlie Hebdo" et du "13 novembre", pour ceux perpétrés en France.

Cela implique des interrogations sur les mesures liées à l'état d'urgence. Les dispositifs mis en place à tra-

vers cet état d'urgence, n'ont pas permis d'arrêter cette barbarie.

Il faut replacer ce drame dans une situation dépassant le cadre français. Il ne s'agit pas simplement d'une situation d'hostilité entre les puissances occidentales (Royaume Uni, Belgique, Espagne) et ce mouvement déviant et terroriste principalement, situé dans la zone du Moyen Orient. Car des attentats ont été commis en Algérie, en Tunisie, en Arabie Saoudite, mais aussi en Indonésie, aux Etats Unis.

S'il n'y a pas de prise de conscience au niveau mondial de ce phéno-

mène, s'il n'y a pas d'actions concertées des tous les pays, il y a malheureusement à craindre que de telles scènes ne se reproduisent.

L'heure n'est pas à la polémique et aux règlements de compte politiques. Mais cela ne doit pas faire oublier la question de l'efficacité de l'état d'urgence, tel qu'il est appliqué aujourd'hui. Des propositions ont été formulées par le Parlement. Et en tout état de cause, outre la réponse immédiate à apporter, c'est la question de la sortie de cette logique de barbarie et de travailler à la construction de la paix.»

Mesures de vigilance et de sécurité renforcées et deuil national

Premières conséquences de l'attentat de Nice à La Réunion

Au lendemain de l'attentat de Nice, le préfet de La Réunion a tenu une réunion et a précisé les mesures prises dans notre île. Voici son communiqué diffusé ce 15 juillet.

A la suite de l'attentat qui a frappé Nice ce jeudi 14 juillet, Dominique Sorain, préfet de La Réunion a réuni ce vendredi 15 juillet en préfecture les responsables des services de sécurité et de renseignement ainsi que les forces armées.

Comme le prévoit la posture Vigipirate, la mobilisation de l'ensemble des services en charge de la sécurité est portée à son maximum depuis le mois de novembre 2015, les mesures de sécurité renforcées sont toujours en vigueur dans le département dans le cadre de l'état d'urgence : patrouille militaire déployée à l'aéroport, surveillance renforcée autour des installations et bâtiments sensibles, consignes de prévention et de vigilance données aux collectivités territoriales et aux organisateurs d'événements, alerte

permanente des forces de l'ordre, exercices et entraînements anti-terroristes.

Le préfet appelle la population à la vigilance et au civisme en signalant au 17 tout fait ou comportement suspect et en limitant les rassemblements et manifestations sur la voie publique organisés sans service d'ordre ni filtrage. A cette heure, aucune mesure générale d'interdiction n'a été prise par l'État en ce qui concerne les rassemblements et manifestations programmés ce week-end et dans les jours à venir ; il appartient à chaque maire et organisateur, d'arrêter les mesures les plus adaptées au vu de la sensibilité de l'événement. Les lieux accueillant du public doivent faire l'objet d'une vigilance accrue et leur contrôle doit être renforcé par les personnes qui en ont la responsabilité.

Le président de la République a déclaré un deuil national de trois jours en hommage aux victimes de l'attentat de Nice, du samedi 16 au lundi 18 juillet inclus. Les drapeaux nationaux sur les édifices publics sont mis en berne dès ce vendredi, jusqu'au terme du deuil national.

Pour rappel, la cellule interministérielle d'aide aux victimes mise en place par le Gouvernement est joignable au 01 43 17 56 46.

Édito

Au lendemain de l'attentat de Nice, tentative de coup d'État en Turquie

Vendredi soir en Turquie, des militaires ont annoncé avoir pris le pouvoir pour restaurer la démocratie et la laïcité, ont-ils affirmé. Ils ont mis la main sur le siège de la télévision publique turque, y ont fait lire un message avant que les émissions soient coupées. Selon des journalistes présents à Ankara, la capitale, le Parlement a été bombardé par des avions, et des affrontements ont eu lieu entre des militaires rebelles et les loyalistes. Près de 50 personnes seraient mortes pendant la nuit. En réponse à cette tentative de coup d'État, le président Erdogan s'est exprimé par vidéo depuis un téléphone. La loi martiale a été décrétée. Son appel a été diffusé par une télévision. Internet a été mis à contribution pour organiser la riposte du pouvoir. Il a demandé à ses partisans de descendre dans la rue pour bloquer les militaires qui ont cessé d'obéir au gouvernement. Certains se sont couchés devant des chars pour les empêcher d'avancer. Ce samedi matin, le pouvoir semblait reprendre la situation en main. Des rebelles ont commencé à se rendre à Istanbul devant des caméras de télévision. Le président turc a annoncé que ces affrontements allaient permettre de « nettoyer l'armée ».

Au lendemain de l'attaque de Nice qui a fait plus de 80 morts, un autre pays de l'OTAN subit un événement dramatique. Rappelons que la Turquie est frontalière avec deux pays en guerre civile : l'Irak et la Syrie. Ces dernières années, le gouvernement turc avait en effet été accusé de combattre mollement le groupe État islamique. Au lieu de concentrer ses efforts sur les bandes de terroristes qui agissaient près de sa frontière,

il avait donné l'ordre à l'armée de viser les Kurdes. Or ces derniers sont en première ligne face à l'offensive des groupes terroristes en Syrie. Ceci avait provoqué une forte montée de la tension avec la Russie, un des alliés du gouvernement syrien. Un avion russe avait même été abattu par l'aviation turque dans le ciel syrien. Mais ces derniers mois, la Turquie a été la cible de plusieurs attentats qui ont fait des dizaines de victimes, revendiqués par le groupe État islamique. C'est sans doute une des raisons qui explique une reprise de contact du gouvernement turc avec la Russie. En juin dernier, le président Erdogan avait d'ailleurs présenté ses excuses officielles à son homologue russe, suite à la mort du pilote abattu au-dessus de la Syrie.

La Turquie est un pays de 80 millions d'habitants, membre de l'OTAN et candidat à l'adhésion à l'Union européenne. Cela faisait des décennies que l'armée n'était pas intervenue pour remettre en cause le pouvoir, et le régime de la démocratie semblait alors solidement installé. Mais la déstabilisation du Moyen-Orient, provoquée par l'invasion de l'Irak par des armées de l'OTAN en 2003, a créé un terreau favorable au développement d'initiatives désespérées. Des militaires ont en effet choisi de se retourner contre un gouvernement élu démocratiquement. Au lendemain de la tragédie de Nice, ce nouvel événement dramatique en Turquie interroge. Aurait-elle eu lieu si cette région du monde n'était pas en guerre ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Conflit social dans une entreprise du secteur touristique

Grève au Grand Bleu

Le personnel de l'entreprise Croisière des Découvertes est en grève depuis jeudi. Cette société est connue pour exploiter le navire Le Grand Bleu. Ils sont soutenus par le syndicat Union régionale 974 (UR 974) qui a diffusé ce jeudi un communiqué présentant la liste des revendications.

Depuis le 14 juillet, le Grand Bleu reste à quai. Les travailleurs de la société d'exploitation de ce navire sont en lutte pour faire aboutir plusieurs revendications.

Tout d'abord, l'augmentation des salaires. Cela consiste en l'application du salaire forfaitaire pour les marins, une augmentation du salaire proportionnellement aux augmentations des charges de l'ENIM, une augmentation de salaire pour le personnel administratif et hôtesse de kiosque d'un montant de 200 euros net. Les grévistes demandent aussi un 13^e mois et des primes de travail de nuit.

Concernant le statut, la revendication porte sur l'enrôlement en continu à la catégorie la plus haute pour les marins toute l'année. À cela s'ajoute le calcul des arriérés d'enrôlement. Les travailleurs de-

mandent aussi l'adhésion à une convention collective pour tout le personnel.

Pour l'amélioration des conditions de travail, les grévistes veulent une prise en compte des repas par l'entreprise pour le personnel administratif et kiosque (chèque déjeuner). Ils demandent également un accès non limité durant les heures de travail pour tout le personnel de la salle de repos et des toilettes, ainsi qu'un lieu adéquat pour se changer et se doucher. Pour le délai de prévenance des changements de planning, le Code du Travail doit être appliqué.

Par ailleurs, les salariés en grève demandent que soit pourvu le personnel en vêtements de mer et équipements (blousons / shorts lunettes / crème solaire). Ils trouvent également juste que soit pris en charge du nettoyage des vêtements de mer

et bleu de travail.

Un des objectifs de la grève est l'établissement d'un plan de formation du personnel (information / affichage / recyclage).

Ils refusent aussi toute interruption de travail supérieure à 2 heures dans une même journée.

Ils veulent également que l'embarquement des passagers soit sécurisé par une passerelle, et demandent aussi l'aménagement des navires pour l'accueil des personnes handicapées.

Toujours au sujet des conditions de travail, les salariés revendiquent une voiture de fonction pour le service commercial, et qu'il soit possible de prendre des congés pendant les vacances scolaires.

Enfin, ils demandent à la direction d'arrêter des comportements jugés dégradants.

Di sak na pou di

Le maire de Saint-André ne se contrôle plus !

Le maire de Saint-André et président de la CIREST se serait-il fait piquer ou mordu par les fourmis rouges du Colosse ? C'est la question que l'on se pose, tant ces dernières semaines, il semble surexcité, et ne se contrôlant plus. Pour preuve, ses diatribes répétées dont celle visant les élus qui s'opposent au plan de traitement des déchets validé par la Région le 23 juin dernier.

En effet, à l'occasion de la présentation, ce mercredi 13 juillet, des nouvelles bornes à verre qui vont faire leur apparition sur le territoire de la CIREST, Jean-Paul Virapoullé s'en est prit aux opposants du projet régional, en les traitant de « lâches » ! Information rapportée par la presse. D'aucuns avaient cru pourtant

qu'avec l'expérience et l'âge, le maire de Saint-André s'était assagi. En tout cas, c'est l'image que celui-ci tentait de se donner depuis son retour en politique. Mais force est de constater qu'il s'agissait d'une mise en scène. Après donc quelques mois de retenue, Jean-Paul Virapoullé renoue avec ses vieux réflexes dont il ne se séparera jamais.

Ce « machin » de la Région que les uns appellent « unité de valorisation énergétique » (UVE), et les autres « incinérateur », selon qu'ils soient pour ou contre, fait certes débat. Mais est-il besoin d'en arriver là ? J'ignore si cette UVE ou incinérateur, en produisant de l'énergie va dégager des fumées toxiques, mais pour l'heure, une chose au moins

est sûre, avant même la construction de ce machin, la braise lé là.

Une braise sur laquelle Jean-Paul Virapoullé prend plaisir à souffler. En témoigne sa prestation du 14 juillet où profitant de l'hommage rendu au principal du collège de Mille-Roches, il a récidivé en s'en prenant, cette fois-ci, aux enseignants de la langue créole, en les traitants d'ânes.

Les diatribes répétées du maire de Saint-André auront eu au moins le mérite de montrer que son expérience en politique et son âge raisonnable ne suffisent pas à le protéger contre la bêtise.

Paul Dennemont

Passation des pouvoirs mercredi à la Commission de l'océan Indien

Hamada Madi Boléro, nouveau Secrétaire général de la COI

La cérémonie de passation des pouvoirs entre Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général sortant de la Commission de l'océan Indien (COI) et son successeur Hamada Madi Boléro a eu lieu mercredi 13 juillet à Maurice.

Pour la première fois lors d'une cérémonie de passation à la COI, trois chefs d'Etat étaient réunis: le président de l'Union des Comores, le président de la République de Madagascar et la présidente de la République de Maurice. L'ambassadeur représentant la présidence française du Conseil de la COI, l'ambassadeur représentant le président de la République des Seychelles et le ministre des Affaires étrangères de Maurice faisaient également partie des invités d'honneur. De nombreuses personnalités, dont une dizaine de ministres et de parlementaires des pays membres, assistaient à cette cérémonie. Dans un discours empreint d'émotion, Jean Claude de l'Estrac a souligné sa fierté d'avoir contribué à l'émergence de l'Indianocéanie et donné un nouvel élan à la coopération régionale. « Ensemble nous avons fait émerger sur la scène mondiale cet espace unique de peuples divers mais solidaires, partageant les valeurs de solidarité, gestionnaires apaisés de leurs diversités, tissant inlassablement des liens de coopération dans une ambition commune devenue une communauté de destin. »

Après avoir réaffirmé le rôle majeur de la COI et les défis qui attendent son successeur, Jean Claude de l'Estrac a remis symboliquement le drapeau de la COI à Hamada Madi Boléro.

« Ce soir, en cette cérémonie de prise de fonctions, il n'a échappé à personne que trois de nos chefs d'Etat sont ici présents, ainsi que trois Hauts représentants, ce qui témoigne, si besoin en était, de l'importance que nos pays accordent à leur organisation régionale », a déclaré le nouveau Secrétaire général. « La COI n'est ni un concurrent, ni un rival de nos Etats. C'est une valeur ajoutée ! Parce qu'il est impossible d'avancer vers nos objectifs sans une réelle implication de tous, je lance ici un

appel pressant à nos dirigeants pour qu'ils encouragent leurs administrations à collaborer pleinement avec l'organisation pour notre réussite collective », a-t-il poursuivi. Ce soutien des pays sera nécessaire pour réaliser l'objectif principal que Hamada Madi Boléro s'est assigné : la sécurité sous toutes ses formes, qu'elle soit intérieure, maritime, alimentaire, sanitaire ou encore environnementale. L'élargissement des partenariats de la COI et la diversification de ses financements, notamment l'accès au Fonds Vert, constitue une autre priorité d'action qu'entend mener le nouveau Secrétaire général.

Azali Assoumani, président de l'Union des Comores, qui prononçait le premier discours de son mandat au niveau international, a appelé son compatriote, Hamada Madi Boléro, « à faire du rapprochement de nos Etats et du développement économique de notre région ses priorités ».

« Je suis présent ce soir parmi vous, pour cette cérémonie, car la coopération régionale est la meilleure solution pour répondre aux défis de notre monde en pleine évolution », a déclaré Hery Rajaonarimampianina, président de la République de Madagascar. Il a également souligné les apports de la COI à son pays et salué le nouveau Secrétaire général « à qui appartient maintenant la lourde et belle tâche de tenir le gouvernail du paquebot Indianocéanie ».

La présidente de Maurice, Ameenah Gurib-Fakim, qui a fait part de son passage à la COI, « étape importante dans [son] parcours de scientifique », a déclaré sa foi profonde dans l'intégration régionale qui « permet à nos pays de surmonter les obstacles [...] et de remédier aux faiblesses inhérentes aux Etats insulaires ». « Nous n'avons aujourd'hui plus aucun doute sur l'utilité de la Commission de l'océan Indien », a-t-

elle insisté.

Le chef de la diplomatie mauricienne et ministre du Conseil de la COI, Vishnu Lutchmeenaraidoo, a rappelé l'importance de la coopération régionale qui est en mesure de soutenir le développement de nos pays. C'est en consolidant ce premier cercle de solidarité, celui des îles de l'océan Indien, que l'intégration régionale aux plus vastes blocs africains sera facilitée, a-t-il estimé.

Luc Hallade, ambassadeur représentant la présidence du Conseil de la COI, a pour sa part rappelé l'attachement de la France à l'organisation régionale et son utilité pour le développement et la stabilité de la région. A cet égard, il s'est réjoui que « la COI ait renoué avec un contenu et une ambition politiques contribuant ainsi à la résolution et l'apaisement de crises internes ». Il a assuré le nouveau Secrétaire général du soutien de son pays.

L'ambassadeur et ancien Secrétaire général de la COI, Callixte d'Offay, représentant James Michel, président de la République des Seychelles, a rendu hommage à Jean Claude de l'Estrac « pour les nobles ambitions qu'il a eues pour la COI et les peuples de l'Indianocéanie ». Il a également souhaité la bienvenue au nouveau Secrétaire général et réaffirmé « l'importance stratégique que les Seychelles accordent à leur appartenance à la COI. [...] Nos hommes font face à des défis communs et des enjeux croisés : ceux du développement durable comme ceux de la sécurité collective auxquels nous ne pourrions apporter de réponses pérennes et efficaces que dans la conjugaison des efforts de tous ».

Hamada Madi Boléro, nouveau Secrétaire général de la COI prend officiellement ses fonctions ce 16 juillet.

Oté

Inn-dé nouvèl dsi l'il Moris

Nouvèl Monségnèr Piat, évèk port-louis, i sava gingn son 75 z'an lo dis-nèf zilyé. Li la anvoye in lète lo Pap François, pou dir ali, li démisyon son post. Solon l'express L'il Moris, sa lé prévi dann règloman l'égliz katolik. Sé lo pap k'i desid si li aksèp lo démisyon sansa si li aksèp pa. An atandan ké lo pap i pran son désizyon mgr Piat i kontinyé son l'ofis. Mgr Aubry nana soisann-katorz an é aparaman, si sak l'express i ékri lé vré, dsi lo manèr fèr dann l'égliz katolik, l'ané proshène li dovré suiv lo mèm manyèr fèr. Bouj pa l'bato, nana ankor in an dovan nou !

L'Ind plizanpli prézan dann la kopérasyon avèk l'il Moris : Dèrnyé mark la kopérasyon rant lé dé péi : lo nouvo Dornier. Kosa i lé sa ? Sa in l'avyon militèr ékipé pou èd nout voizine pou sirvèy son l'éspas maritime sirtou pou avèy bann pirate. L'avyon-la nana in l'otonomi pou vol ziska 700 kilomète distans. L'inn la rouv in lign krédi 584 milyon d' rroupi (près 15 milyon l'ero) pou nout voizine gingn l'avyon-la dann kouran l'ané 2017... an plis ké sa, ni koné l'Inn i sava ède nout voizine pou konstrui son métro modèrn pou zoinn inn avèk l'ot bann prinsipal vil lo péi. Sé pou dir si la kopérasyon rant zot i marsh bien.

Lo paryaz Air Mauritius : dopi lo 12 zilyète Air Mauritius la mète in nouvo lyézon avèk Guangzhou, in foi par somenn avèk in l'avyon Airbus 340 ki pé transport 300 voyazèr. Avèk Air Mauritius i pé alé osi Pékin, Shanghai, Hong Kong. An touléka, ala in konpagni l'anbisyon i mank pa li. Nout konpagni anou lé pli timid... Si mi rapèl in n'afer dann la kanpagn réjyonal l'ané 2010 Paul Vergès l'avé tras in projé pou dézanklav La Rényon dsi l'oséan indien. Z'idé ni zète, in pé i ramas é i oi sa la pa si kouyon ké sa.

Mé konm di l'ot, la kouyonis la poin in sèl propriyètèr Mi sort lir dann l'express Moris, in l'artik in sèrtin Daniel Assy. I l'apèl son l'artik "Créole contre Kréol-mauricien". Dann son l'artik nana tout la kouyonis nou la antann é nou la lir dsi lo kréol rényoné dopi talèr plis sinkant z'ané : li lé kont lo kréol-morisien dann l'ékol, li lé kont lo Kréol morisien dann lo parlman, li roprosh bann partizan lo kréol morisien pénaliz bann pov dann l'édikasyon é tou lo rès nou la fini antan rabashé isi... étsétéré-étsétéra la ké lo ra. Mé si zot i vé, zot i pé lir sa dsi l'intèrnet.

Justin

« Pass pa fouète dan la sand pou koup out fès ! » - In kozman po la rout

Akoz fouète dann la sand ? Pars d'après sak i paré, kan ou i pass in fouète dan la sand li poik ankor plis. Alor si ou i sava pass ali dann la sand pou in n'ot ansèrv pou ou, i fo rokonète la pa bien intélizan. Souvan dé foi i pé lir kan nana in sobatkoz rant dé moun, inn i di l'ot, ou l'après rod lo fouèt pou fé tap aou. Sa i vé dir ké ou l'après di dé shoz lé riskab rotourn kont ou. Mi pans zot osi zot i koné sa ! Pé s'fèr zot mèm la fine rod lo fouète pou koriz azot. Pétète moin osi ? Alé ! Ni ratrouv pli d'van.

Nb dann la lang bann fransé : « le bâton pour se faire battre »